

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION**

**DE M<sup>ME</sup> SANDRA SHEE  
PORTE-PAROLE DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME**

**30<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE  
DU RÉSEAU DES RÉPONDANTES DIOCÉSAINES  
À LA CONDITION DES FEMMES**

**LE SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2012**

**La version prononcée fait foi.**

## Mot de la présidente

Mesdames,

J'aurais aimé être ici aujourd'hui pour célébrer, avec vous, le 30e anniversaire du Réseau des répondantes diocésaines à la condition des femmes. Ayant d'autres engagements, j'ai demandé à notre responsable régionale, M<sup>me</sup> Sandra Shee, de représenter le Conseil à cette occasion et c'est avec empressement qu'elle a accepté.

Je tiens à vous offrir mes plus sincères félicitations pour ces trois décennies d'engagement que le Réseau a consacrées à l'amélioration des conditions de vie des femmes, cause commune à nos organisations respectives.

Grâce à l'accueil, à la générosité et au dévouement de chacune de ses membres, le Réseau aura eu un impact significatif dans le quotidien de milliers de femmes de tous les âges, de tous les milieux et de toutes les régions du Québec.

Je tiens donc à saluer l'apport de votre organisation et à souligner le travail d'entraide remarquable réalisé par les répondantes qui agissent souvent dans l'ombre et sans véritable reconnaissance.

Bravo à vous toutes. Bon succès pour les années à venir.

Julie Miville-Dechêne  
Présidente

## **1. Contexte socio-ecclésial :**

Depuis la « Révolution tranquille » des années 1960, la réalité ecclésiale du Québec a profondément changé : d'église majoritaire nous sommes passés à une église minoritaire. C'est le déclin de l'Église catholique.

Cependant, cette profonde mutation sociale a permis l'émergence de nouveaux horizons dont, entre autres, la présence accrue de femmes au sein de l'Église. De plus, le renouveau religieux qu'a amené le Concile Vatican II (1962-1965) avec un appel de plus en plus pressant aux laïques a fait en sorte que beaucoup de femmes ont cherché et trouvé plusieurs lieux d'engagement dans l'Église. Ainsi, le Concile a contribué à la prise de conscience de la mission et de la vocation des femmes dans l'Église.

Nous pouvons même affirmer, comme l'a déjà souligné Mgr Jean-Guy Hamelin en 1988 dans la chronique L'Église d'ici et d'ailleurs : « que la participation des femmes à la vie de l'Église, c'est une question urgente... une question de toute première importance pour la vie et l'avenir de l'Église ».

Il ne faut pas passer sous silence non plus l'ouverture des facultés de théologie aux femmes.

Sans contredit, l'évolution du féminisme à travers la société québécoise, qui prône l'égalité entre les femmes et les hommes, a permis aussi la remise en question du modèle masculin sur lequel est conçue l'institution ecclésiale. Pensons à l'obtention du droit de vote des femmes en 1940, à l'entrée de la première femme à l'Assemblée législative en 1961 et à la première femme astronaute, dans l'espace, en 1999.

À ce sujet, rappelons-nous également que dans les années 1980 l'Église québécoise catholique avait elle-même dénoncé les situations de violence et de domination des hommes en menant une campagne de sensibilisation dans les diocèses.

Récemment, le fait qu'une femme dirige maintenant le Québec est un autre facteur déterminant pour que les femmes aient plus de place au sein des diverses structures religieuses.

## **2. Apport positif :**

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, l'arrivée des femmes et leur ténacité inébranlable ont pu enfin donner un nouveau visage et élan à l'Église. Leur travail commence à être reconnu. Il est même source de renouvellement et d'enrichissement.

Elles apportent une autre parole, un autre regard, une autre façon de vivre la mission ecclésiale en ayant des approches d'écoute, de sensibilisation de concertation.

Elles veulent renouveler les modèles d'agir et repousser le plus loin possible les résistances au changement qui feraient d'elles des égales.

C'est une progression constante de tous les jours avec, bien souvent, la collaboration de plusieurs hommes dont entre autres, des évêques proactifs.

Ainsi, plusieurs femmes finissent par être présentes dans divers lieux décisionnels notamment le conseil de l'évêque, le comité des nominations, le conseil diocésain de pastorale.

La stratégie est celle des petits pas. Il faut continuer d'avancer malgré les obstacles, reculs et fermetures récentes de l'Église. Les femmes doivent être solidaires et partager leurs expériences.

Le développement de partenariats d'égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux, dans la société et dans l'Église est un objectif primordial à atteindre malgré le temps à investir pour ce faire. Il faut sans cesse avancer même s'il est évident que ce n'est pas facile. Viser la formule « gagnant-gagnant » avec une approche positive est la cible à atteindre.

C'est un processus qui s'enrichit au fil des expériences et des échanges entre les partenaires. C'est bâtir une attitude qui préside à des rapports de réciprocité entre les femmes et les hommes. Il faut construire un véritable partenariat durable, toujours veiller à son évolution.

Par exemple, lors de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000, les féministes chrétiennes des différents groupes ont travaillé main dans la main avec tous les autres groupes de femmes pour la réalisation de cet événement de solidarité internationale.

D'ailleurs, c'est ce que le Réseau des femmes diocésaines a réalisé au cours des 30 dernières années de son existence : aider à changer les mentalités, favoriser l'évolution des structures, dénoncer la violence faite aux femmes, la traite des personnes et la prostitution, la pornographie et la lutte à la pauvreté tout en mettant de l'avant une culture partenariale.

### **3. Priorités communes :**

Concernant le dernier avis du Conseil sur la prostitution lancé en mai, le Conseil était heureux de recevoir une lettre d'appui du Réseau des femmes diocésaines pour prioriser la lutte à cette exploitation sexuelle.

En effet, la grande majorité des femmes prostituées se retrouvent dans des situations d'exploitation et de violence qu'elles n'ont pas choisies.

Dire que la prostitution est le plus vieux métier du monde est un mythe. De plus, c'est trop facile de limiter cette problématique à un choix individuel.

C'est effarant de penser que de 40 à 42 millions de femmes se prostituent, que 80 % d'entre elles sont des femmes ou des filles, que les  $\frac{3}{4}$  sont âgées de 13 à 25 ans et 9 personnes sur 10 sont dépendantes d'un proxénète. Au Québec, 85 % des prostituées auraient été victimes d'abus sexuels.

Il s'agit d'une industrie lucrative : les profits représenteraient 31,6 milliards de dollars par an. C'est de notre devoir de tendre la main à ces femmes. Dans une société comme la nôtre qui se dit égalitaire, nous ne pouvons tolérer que le corps de ces femmes et jeunes filles soient objet de commerce. « Il est temps d'agir » en partenariat pour enrayer ce fléau.

Les principales recommandations du Conseil dans ce dossier sont :

- décriminaliser les personnes victimes de la prostitution;
- porter des accusations contre les proxénètes et les clients sans viser les personnes prostituées;
- mettre à la disposition de celles qui veulent quitter, des services spécialisés d'aide et d'accompagnement;
- mettre sur pied des programmes éducatifs pour prévenir l'entrée dans la prostitution et contrer la banalisation;
- réaliser une vaste campagne d'information;

Il est important de souligner que le Conseil et le Réseau ont aussi d'autres priorités en commun : femmes et violence, femmes et pauvreté et la place des femmes dans les lieux décisionnels.

#### **4. Exemples de femmes laïques :**

Dans le cadre du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec, une exposition a eu lieu pour faire connaître des femmes laïques, les rendre visibles dans l'histoire de l'Église du Québec de 1950 à 2008 et souligner leur engagement dans l'Église.

Elles sont et demeurent toujours aujourd'hui des modèles à suivre. Parmi elles, citons quelques noms : Monique Dumais, féministe au sein de l'Église, Elizabeth Garant, directrice du Centre justice et foi et de la revue Relations et Annine Parent, ancienne directrice du Service de la pastorale du diocèse de Québec qui a reçu en 2008 un doctorat honorifique du Collège universitaire de théologie d'Ottawa.

#### **5. Conclusion :**

Aujourd'hui, dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire du Réseau, nous devons tout d'abord nous assurer que la réflexion sur la place des femmes dans l'Église se poursuive puis, nous voulons voir la reconnaissance de l'impact de leur travail s'intensifier au cours des prochaines années. Pour ce faire, la patience nous semble donc essentielle.

La mission du Réseau doit se poursuivre et nous devons toujours garder espoir que, tôt ou tard, il y aura égalité entre les hommes et les femmes, au sein de l'Église.

Et, comme le disaient si bien Anne Soupa et Christine Pedotti, théologiennes françaises et auteures du livre *Les pieds dans l'eau bénite* : « Il ne faut ni partir ni se taire ».